

Axe 1
**Favoriser l'accès
aux droits**

Toutes structures

 PUBLICS

- **Pour qui ?** Professionnels accompagnant des personnes en situation de vulnérabilité (handicap, protection de l'enfance, gérontologie...)
- **Prérequis :** Aucun prérequis
- **Accessibilité :** Formation accessible aux personnes en situation(s) de handicap
(Détails des modalités d'accompagnement page 80)

 ORGANISATION

- **Modalités :** Intra-structure
- **Durée :** 1 à 3 jours (6 à 18 h)
(En option, + 1 jour supplémentaire)
- **Groupe :** 5 à 15 participants
- **Intervenant(e) :** Dominique DUBOIS
ou Julien BARBOSA

 TARIFS

- **De 1080 € à 1520 €/jour en intra**
(Détails des conditions tarifaires et modalités d'inscription page 79)

 POUR SUIVRE VOTRE PARCOURS

- Appliquer au quotidien les droits des personnes accompagnées
- Promouvoir la bientraitance

 **INTRA**

Partager des informations à caractère secret

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Distinguer les notions de secret professionnel, obligation de discrétion, devoir de réserve et partage d'informations à caractère secret
- Identifier les droits des personnes vulnérables et les obligations des professionnels en matière de respect de la vie privée
- Construire une posture professionnelle éthique autour du partage d'informations à caractère secret, en équipe et avec les partenaires

CONTENU

Cadre juridique

- Secret professionnel, devoir de réserve et obligation de discrétion : définitions et fondements juridiques

Tensions entre protection de la vie privée et obligation de signaler

- Devoir de se taire, pouvoir de se taire et devoir de parler : concilier secret professionnel et obligations de signalement

Secret professionnel et travail social

- Du respect de la confidentialité à la nécessité d'échanger : conditions du partage d'informations à caractère secret

Réflexions éthiques et bonnes pratiques

- Recommandations quant au partage d'informations à caractère secret au sein des établissements et services, et avec les partenaires

(En option, + 1 jour supplémentaire)

- Co-élaboration possible d'une charte de bonnes pratiques professionnelles

MODALITÉS

La formation alterne :

- Exposé interactif
- Étude de cas
- Retour d'expérience
- Brainstorming
- Atelier de co-construction
- Quiz

ÉVALUATION ET SUIVI

- Feuille de présence
- Évaluation du positionnement à l'entrée en formation
- Évaluation de l'atteinte des objectifs selon les modalités de formation
- Questionnaire de satisfaction à chaud et à froid
- Certificat de réalisation